

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIE / INVITE DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes (F/H) reconnues comme travailleurs handicapés

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences associé des ENSA Quotité : 100 % Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine Champ disciplinaire :	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de conférences associé des ENSA (MCFA) <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2026</i>
---	---

Domaine(s) fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) type : Enseignant-chercheur enseignant dans le supérieur – FP2RCH02

Nom et adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un maître de conférences associé (100 %) ayant une compétence dans le domaine **Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine**.

Ses missions sont les suivantes :

La personne recrutée interviendra principalement dans les enseignements de projet en licence et en master, au sein du domaine d'étude Architecture, Ressources et Résilience (A2Res).

Charges pédagogiques

Le candidat est recruté pour une année, pour un volume horaire total de **320hTD**.

Sous réserve d'ajustements éventuels liés à la mise en œuvre du nouveau programme pédagogique prévu pour la rentrée 2026-2027, les interventions seront réparties comme suit :

En licence :

- Encadrement d'un groupe de projet en semestre 3 Licence 2 (UE031 – Projet 3) : environ 96h.

Le projet de semestre 3 développe une progression pédagogique allant d'une approche théorique du projet vers une pratique située de la conception architecturale en milieu urbain.

- Encadrement du voyage d'étude du semestre 3 Licence 2 : environ 18h.

- Encadrement d'un groupe de projet en semestre 6 Licence 3 (UE061 – Projet 6) : environ 96h.

Le projet de semestre 6 constitue un atelier de synthèse permettant aux étudiants de mobiliser l'ensemble des compétences acquises au cours de la licence dans le cadre d'une démarche de projet complète.

En master :

• Participation aux enseignements du DEM A2Res :

- Intervention dans le séminaire de recherche « Milieux en transformation : enquête, données et protocole de recherche » : environ 34h équivalent TD.
- Encadrement des Studio-Lab des semestres 9 et 10 : environ 120h équivalent TD :
 - Le risque d'habiter I
 - Ressources du milieu
 - Tensions du milieu
 - Le risque d'habiter II

L'enseignement développe une approche située de la recherche et du projet architectural à partir des relations entre milieux, ressources et transformations environnementales. Il articule enquête, analyse territoriale, réflexion critique et conception architecturale dans le contexte des transitions contemporaines.

- Les enseignements du DEM A2Res interrogent les transformations contemporaines des milieux habités à travers les enjeux écologiques, territoriaux et socio-environnementaux.
- Les Studio-Lab articulent enquête, analyse critique et élaboration du projet architectural dans des situations territoriales complexes et évolutives.
- Le séminaire de recherche initie les étudiants aux démarches d'enquête, à la production de données et à l'élaboration de protocoles de recherche appliqués à l'architecture et aux milieux.

Charges scientifiques : Aucune requise

Compétences principales mises en œuvre :

Le candidat devra être en mesure de :

- Faire valoir une expérience solide de l'enseignement en ENSA ou dans l'enseignement supérieur
- Développer une pédagogie du projet articulant conception architecturale, recherche et analyse des milieux contemporains
- Maîtriser les enjeux contemporains liés aux transitions écologiques, climatiques et territoriales et être capable de les mobiliser dans l'enseignement du projet
- Développer une approche systémique des territoires, des ressources, des milieux habités et des situations de transformation environnementale
- Encadrer des projets de fin d'études (PFE) et des mémoires d'initiation à la recherche (MIR)
- Faire valoir une expérience professionnelle dans le domaine de la transformation du cadre bâti existant et des problématiques environnementales, territoriales et patrimoniales
- Développer des pédagogies de terrain et des formes d'enseignement articulant recherche et projet
- Faire preuve d'un regard réflexif sur les modalités de transmission des connaissances et les méthodes d'apprentissage du projet architectural
- Développer une pédagogie favorisant l'autonomie critique, la curiosité et la capacité d'interprétation
- Travailler en équipe pédagogique et inscrire ses enseignements dans une dynamique collective de studio et de séminaire
- Démontrer un sens aigu de l'écoute, du dialogue et de la concertation.

Une expérience ou un intérêt pour les démarches interdisciplinaires croisant architecture, sciences humaines, environnement et territoires est attendu.

Titres ou diplômes ou conditions requis :

- Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent

le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

OU

- Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

OU

- Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

ET (uniquement pour les mi-temps)

- Exercer une activité professionnelle principale hors enseignement.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du candidat recherché :

L'enseignant(e) devra être architecte DPLG, HMONP, DEA ou titulaire d'un diplôme européen ou international équivalent.

Un doctorat en architecture ou discipline associée, obtenu ou en cours, est apprécié.

Son expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre, ses aptitudes pédagogiques et sa capacité à articuler pratique, recherche et enseignement constitueront des critères essentiels de sélection.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'Ecole centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

Les DEM pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

EVS-LAURE (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS 5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthropisés. Au sein de l'ENSAL, la composante LAURE appuie son activité scientifique sur les domaines d'étude de master ; elle accueille une vingtaine de chercheurs permanents et autant de chercheurs associés, ainsi qu'une dizaine de doctorants.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : « Accompagner les transitions », « Connaître et préserver les héritages (matériels et immatériels) », « Projeter et construire les habitats humains » et « Collaborer et médier ».

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : Directeur des études et des formations

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027

Qui contacter (informations) ?

Sur le programme des formations : <https://www.lyon.archi.fr/formations>

Renseignements administratifs : Véronique Gaude

Tél. : 04 78 79 50 58 - veronique.gaude@lyon.archi.fr

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du/de la candidat
- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique succincte mettant en évidence l'expérience et la compréhension du candidat au regard des charges pédagogiques énoncées dans cette fiche de poste (2 pages max).
- Les publications éventuelles
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie des diplômes

Les candidatures seront adressées exclusivement **par courriel jusqu'au 25 juin 2026** (minuit) à l'attention de :

Madame Sophie Chabot, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon courriel : recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr

Les candidats retenus seront auditionnés en présentiel, dans les locaux de l'ENSAL, le **7 juillet 2026**.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.